



Accompagnement social et éducatif

Renforcer les liens sociaux et les solidarités entre les générations.



QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Social - Éducation - Petite enfance - Personnes âgées
- Personnes handicapées - Insertion professionnelle

Ce domaine regroupe des métiers d'aide et d'accompagnement aux personnes tout au long de la vie. Ses missions consistent à l'éveil et la scolarisation des enfants, à l'accompagnement des familles en difficultés sociales ou financières, à l'hébergement ou le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

QUELS MÉTIERS ?

- Ⓧ Directeur de l'action sociale
- Ⓧ Travailleur social
- Ⓧ Assistant familial
- Ⓧ Coordonnateur enfance jeunesse éducation
- Ⓧ Responsable de l'aide sociale à l'enfance
- Ⓧ Éducateur de jeunes enfants
- Ⓧ animateur de relais assistantes maternelles
- Ⓧ Agent spécialisé des écoles maternelles
- Ⓧ Aide à domicile
- Ⓧ Directeur d'EHPAD
- Ⓧ Référent insertion professionnelle...



OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), crèches et garderies, écoles maternelles et élémentaires

Les centres communaux d'action sociale (CCAS)

Les intercommunalités : communautés de communes, communautés d'agglomération et communauté urbaines, centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)

Les départements : centre départemental d'action sociale, maison de l'enfance, service emploi-insertion

QUELLES PERSPECTIVES ?

Le vieillissement de la population et le développement des besoins des personnes dépendantes ou handicapées engendrent des recrutements : aide à domicile, professionnels soignants... Les attentes des publics évoluant rapidement, ces métiers sont amenés à se professionnaliser et se spécialiser régulièrement.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

